

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIOWAIS, éditeurs-proprétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone B-11 Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et États-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du Journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXVII VENDREDI, 26 JANVIER 1900

No 4

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les commerçants ne peuvent pas se désintéresser des élections municipales. Ils sont trop sujets à souffrir dans leurs affaires et à payer des taxes hors de proportion avec les nécessités du budget de la ville, si les électeurs sont représentés par des administrateurs incapables, inhabiles et peu entendus dans les affaires.

Depuis longtemps tous les gens sérieux réclament une infusion de sang nouveau à l'Hôtel de Ville; il faut, en effet, ne pas piétiner sur place, mais avancer, progresser et faire table rase des errements du passé.

Tout en conservant des anciens éléments du Conseil Municipal ceux qui donnent satisfaction à l'électorat sérieux, il faut tenir compte des vœux de la population quant aux changements utiles ou nécessaires.

Nous avons examiné les diverses candidatures aux élections prochaines et nous résumons aussi brièvement que possible nos notes sur les candidats que nous nous permettons de présenter à nos lecteurs :

FÉLIX MERCIER. Le quartier Est, ticket No 1; a pour candidats MM. Félix Mercier, industriel, Lomer Gouin et Ad. Ouimet. Notre choix n'est pas difficile : M. Lomer Gouin a un bureau d'avocat très achalandé et il est, de plus, membre du Parle-

ment Provincial. A moins que le mandat d'échevin ne soit une sinécure, nous nous demandons où et quand M. Lomer Gouin trouvera le temps nécessaire pour remplir avec fruit un mandat d'échevin. Il faut au Conseil Municipal des échevins actifs et non décoratifs, des échevins qui siègent et travaillent et non des échevins qui soient à la Cour ou au Parlement quand le Conseil municipal ou ses comités sont en session.

M. Félix Mercier, le candidat opposé à M. Lomer Gouin, est un industriel qui, après 34 ans de travail ardu, se retire des affaires ayant réalisé une belle fortune. Libre désormais de son temps, au contraire de son concurrent, M. Félix Mercier veut le dépenser au profit des électeurs d'un quartier qu'il a toujours habité depuis sa naissance, dans lequel il a grandi et prospéré et où se trouvent ses propriétés. Comme ses électeurs, le candidat veut l'agrandissement du marché Bonsecours qui donnera de la valeur aux autres immeubles et fera disparaître une quantité de vieilles baraques qui sont une vraie disgrâce pour le quartier.

Quant à la candidature de M. Ad. Ouimet, elle n'est pas prise au sérieux par les hommes d'affaires.

G. MARSOLAIS. Echevin sortant de charge, brigue à nouveau les suffrages de ses électeurs pour le ticket No 2 du quartier est. Aurait dû